CHARTE

1. Rendre les véhicules propres et avec le plein de carburant
2. Prévenir en cas d'incident sur un véhicule
3. Tout matériel manquant au retour doit être justifié par le responsable (maillots, matériel, etc)
4. Remplir le carnet de bord (au retour)
5. Ne pas laisser de détritus à l'intérieur des véhicules
6. Couper la batterie du camion atelier située derrière le siège conducteur
7. Sensibiliser les utilisateurs des véhicules au respect du matériel
8. Si le pique nique n'est pas prévu, le repas au restaurant ne doit pas dépasser 13 € par personne, boissons comprises (encadrement inclus)
9. Si je m'engage à effectuer un déplacement, j'évite de me désister au dernier moment pour ne pas mettre la sélection en difficulté.
10. Je montre l'exemple : conduite prudente, respect du règlement, attitude sérieuse et éco-citoyenne !